



# Mouchan

ANNEE 2023 , N° 45



Chères Mouchanaises, Chers Mouchanais

Édito	1
Édito suite	2
Budget Investissements et Fonctionnement	3
Coûts des travaux École et Logement Traversée Village	4
Taux des Taxes Investissement	5
Evolution des dé- penses et recettes de fonctionnement	6
Information candi- dature UNESCO	7
La fibre à Mouchan Travaux voirie Agenda 2023	8
Etat civil Informations	9
Invitation Fête nationale	10

Comment ne pas débiter cet édit, sans avoir une pensée émue pour Lilian Abadie qui a perdu la vie dans un accident du travail sur le chantier de la traversée du village le 19 avril dernier. Lilian qui allait vers ses 21 ans avait toute la vie devant lui, mais le destin a fait que son parcours s'est arrêté en cette funeste journée. Je pense très fort en ses moments douloureux à sa maman, son papa et son petit frère. J'ai représenté la commune à ses obsèques émouvantes dans son village natal de Bégoles dans les Hautes Pyrénées le 25 avril dernier.

Suite à ce dramatique accident, le chantier, à juste titre a été stoppé. D'abord pour la mémoire de Lilian, mais aussi pour que ses collègues de travail bien éprouvés puissent faire une pause pour leur permettre de faire face à ce triste moment.

Par respect pour la famille de Lilian, il n'y aura pas comme c'était prévu, l'inauguration des travaux de la traversée du village cette année.

Il est toujours difficile de faire la transition après un tel événement qui marquera ce chantier, mais la vie se poursuit. A nous de ne pas oublier Lilian.

Comme il est de tradition, au cours des mois de mars et avril le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires de la commune. Le budget 2023 vous est présenté dans les pages suivantes du bulletin.

Ce budget engage notre village dans une démarche et un processus qui va impacter de manière importante son développement. Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré le budget 2023.

MAIRIE de MOUCHAN  
05 62 28 40 33

M. le maire : 06.77.09.56.26  
mairie.mouchan@orange.fr  
www.mouchan.fr



Ainsi, dans un contexte toujours aussi anxiogène, marqué par les difficultés financières du quotidien, nous avons fait le choix en élus responsables, pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Mais l'Etat, lui, relève les bases des valeurs locatives de 7,10%. Ce qui va se traduire par une hausse de vos impôts sans que la commune y soit pour quelque chose et sans qu'elle ait son mot à dire.

Malgré tout, notre situation financière nous permet en effet d'envisager sereinement, les prochains exercices. Ceux-ci s'annoncent compliqués en raison du retour durable de l'inflation, de la crise énergétique, de la guerre en Ukraine à nos portes et des tensions internationales.

Le conseil municipal a ainsi pu bâtir un budget d'investissement ambitieux à hauteur du dessein que nous avons pour Mouchan : 162.085 € y seront consacrés (hors chantier de la requalification de la traversée du village), la commune maîtrisant ses charges de fonctionnement depuis plusieurs années.

Nous avons eut recours à l'emprunt pour financer les travaux de la traversée du village. L'annuité de remboursement de la dette va passer de 43,68 € par habitant à 71,36 €, ce qui est extrêmement faible et supportable et n'obérera pas les futurs investissements.

Je sais que pour certains les projets n'avancent pas aussi vite qu'ils pourraient l'espérer. Mais pour se projeter sans appréhension sur les investissements à venir, le conseil municipal s'est imposé délibérément une règle prudentielle, qui ma foi, ne nous a pas si mal réussi.

Même si le contexte national ne porte guère à l'optimisme, la municipalité est soucieuse de maintenir un même niveau de service pour la population et nos associations et de faire du vivre ensemble notre leitmotiv. Pour cela il en va du comportement de chacun, du respect des règles de vie en société...

Vivre en harmonie pour une meilleure qualité de vie ! Avoir toujours à l'esprit l'intérêt général au détriment de l'intérêt particulier. Se dire « *que puis-je faire pour ma commune* » et non pas « *que peut faire ma commune pour moi* ».

Soyez assuré de mon dévouement, de l'engagement du conseil municipal et des agents municipaux à votre service.

Christian Touhé-Rumeau

Maire de Mouchan

**BUDGET 2023**

Articles	Dépenses	Prévisions	Articles	Recettes	Prévisions
<b>Fonctionnement</b>			<b>Fonctionnement</b>		
11	charges à caractère général (eau-électricité- gaz -fioul- téléphone-alimentation- fourniture entretien, administratives, scolaires- entretien bâtiments, véhicule, assurances -réceptions- impôts)	87 970,00	70	Produit des services du domaine (cantine - agence postale- occupation domaine publics EDF et orange)	30 600,00
12	charges de personnel	123 500,00	73	impôts et taxes	186 750,00
14	atténuation de produits (attribution compensation CCT)	36 100,00	74	dotations et participations (Dotations de l'état)	123 297,87
65	autres charges de gestion (indemnités Maire, adjoint- contribution RPI, AGEDI, service urbanisme-subventions)	46 965,00	75	autre produit de gestion (Loyer- salle polyvalente)	20 000,00
66	charges financières (Intérêts emprunt)	13 700,00			
021	dépenses imprévues	5 000,00			
23	virement à la section investissement	137 265,00	002	Excédent reporté	89 852,13
<b>TOTAL</b>		<b>450 500,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>450 500,00</b>

<b>Investissement</b>			<b>Investissement</b>		
			1068	excédent	61 942,82
	reste à réaliser	1 382 200,00		reste à réaliser	1 149 000
16	emprunts et dettes	319 500,00	001	excédent reporté	171 257,18
21	immo corporelles	314 085,00	021	virement section fonctionnement	137 265,00
26		400,00	10	dotation et fonds divers	4 475,00
	DEPENSES REELLES	<b>633 985,00</b>	13	subvention	52 220,00
			16	emprunts et dettes	450 025,00
020	dépenses imprévues	10 000,00			
<b>TOTAL</b>		<b>2 026 185,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>2 026 185,00</b>

## Travaux école et Logement

Dépenses		Recettes	
		TTC	
Travaux école	209 831,52	DETR	50 050,00
Travaux logement	56 427,81	Conseil Départemental	28 000,00
		Conseil Régional	16 450,00
		CCT	13 000,00
		Emprunt	100 000,00
		FCTVA ( 689 en 2022, 961 en 2023	34 637,00
		32 120 en 2024, 867 en 2025 )	
		Autofinancement	24 122,33
<b>TOTAL</b>	<b>266 259,33</b>	<b>TOTAL</b>	<b>266 259,33</b>

Échéance annuelle sur 15 ans : 7268 €  
 Montant loyer annuel : 7 200 €  
 Reste à charge par an : 68 €

## Requalification de la traversée du village

Dépenses		Recettes	
		TTC	
Maître d'œuvre	47 880,00	DETR	341 213,87
Assistance Maîtrise d'œuvre	11 323,60	Conseil Départemental	523 990,00
Lot 1 VRD voierie réseau divers	1 446 754,85	Conseil Régional	79 293,13
Lot 2 Espaces verts	76 714,40	CC Ténarèze	30 000,00
SDEG et Télécom	71 418,92	Emprunt	500 000,00
Mission SPS sécurité protection de la santé	4 388,40	FCTVA	266 603,00
Autres	82 619,84		
<b>TOTAL</b>	<b>1 741 100,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 741 100,00</b>

## LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2023

COMMUNE		COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TENAREZE
Taxe Foncière Bâtie	60,38%	4,99 %
Taxe Foncière Non Bâtie	96,14%	6,05 %
Taxe d'Habitation	14,65%	15,83 %

Malgré la poursuite du gel des taux des taxes locales voté en conseil municipal, la taxe foncière bâtie va augmenter par la hausse des valeurs locatives décidées par le gouvernement.

Les valeurs locatives cadastrales servent de base au calcul des impôts, dont fait partie la taxe foncière. La valeur locative cadastrale correspond au loyer annuel théorique qu'un immeuble bâti ou non bâti pourrait rapporter à son propriétaire s'il était loué dans les conditions normales du marché.

Or, cette valeur locative cadastrale est revalorisée chaque année au 1<sup>er</sup> janvier en s'appuyant sur l'évolution des prix à la consommation constatée l'année précédente. Les prix à la consommation ayant augmenté de presque 7 % sur l'année 2022, les valeurs locatives vont donc enregistrer une revalorisation équivalente au 1er janvier 2023, **soit + 7,10 %**.

ACHAT GRANGE ESCOLAN	10 000
TRAVAUX CANTINE	35 000
TRAVAUX TOILETTES PUBLIQUES	15 000
FENETRES LOGEMENT POSTE	4 320
CHEMIN ACCES EGLISE	11 450
PARKING MAIRIE ECOLE	21 560
SDEG RUE DES CERISIERS	5 100
ACHAT AUTOLAVEUSE	3 720
ACHAT ORDINATEUR	1 100
GRILLES EXPOSITION	1 150
LOGICIEL GESTION CIMETIERE	3 000
ACHAT SONO	1 000
MOBILIER TABLES PIQUE NIQUE	1 000
TRAVAUX DIVERS	48 685
<b>TOTAL</b>	<b>162 085</b>

## INVESTISSEMENT COMMUNAL 2023



## EMPRUNTS EN COURS

ANNEE 2023

N°	ETS BANCAIRES	OBJET DE LA DETTE	MONTANT EMPRUNT	DUREE REMBT PERIODICITE	CAPITAL restant dû au 01/01/2023	DATES ECHEANCE	MONTANT ECHEANCE	CAPITAL 16411	INTERETS 6611
1	CRCA	ACHAT PARCELLES	19000,00	2018/2024 ANN	5 535,78	05-mars	2800,73	2757,00	43,73
2	CRCA	TRVX DIVERS	30000,00	2020/2026 ANN	20 162,87	05-juil	5144,48	4979,14	165,34
3	CRCA	TRVX ECOLE LOGT	100000,00	2023/ 2037 ANN	100 000,00	05-avr	7208,03	6168,30	1039,73
4	CDC	LOGEMENT VILLAGE	90000,00	2018/2037 ANN	69 549,04	01-juil	5165,72	4052,94	1112,78
5	AFL	PRÊT RELAIS	500000,00	2023/2026TRI	500 000,00	20-juin	3788,61		3788,61
						20-sept	3788,61		3788,61
						20-déc	3788,61		3747,43
	<b>TOTAL</b>		<b>739000,00</b>		<b>695 247,69</b>		<b>31 684,79</b>	<b>17 957,38</b>	<b>13 686,23</b>

**EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT SUR 10 ANS (en €)**

La section de fonctionnement permet d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrents de la Commune.

2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
286.230	249.493	267.510	266.3260	275.321	288.605	265.000	271.935	263.361	251.185	257.864

**EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT SUR 10 ANS (en €)**

Le budget Investissement prépare l'avenir. Les dépenses d'investissement de la commune regroupent toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur consistence du patrimoine de la collectivité, telles que le remboursement du capital des emprunts, des immobilisations corporelles : frais d'étude, travaux bâtiments public, équipement matériel cantine, etc...

2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
438.025	437.629	392.701	409.105	405.263	406.407	406.324	367.630	357.792	352.652	349.060

Endettement 2022		Endettement 2023	
Encours au 31 décembre 2022 :	<b>113.274,00 €</b>		<b>695.247,69 €</b>
Annuité :	<b>19.393 ,07 €</b>		<b>31.684,79 €</b>
Remboursement capital :	<b>18.026,71 €</b>		<b>17.957,38 €</b>
Intérêts :	<b>1.366,36 €</b>		<b>13.686,23 €</b>
Encourt de la dette par habitant :	<b>255,12 €</b>		<b>1565,87 €</b>
Annuité de la dette par habitant :	<b>43,68 €</b>		<b>71,36 €</b>

Pour 2023 l'encours de la dette augmente. Cela est dû au prêt relais de 500.000 € contracté pour faire l'avance de TVA et de l'attente du versement des diverses subventions concernant les travaux de requalification de la traversée du village. Ce prêt devrait être intégralement remboursé sur deux ans.

## Séminaire International Candidature Unesco à Nevers 22 et 23 mai 2023

*L'UNESCO est l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.*

Pendant 2 jours, Mouchan et des représentants d'autres sites partenaires au sein du comité territorial Occitanie Nouvelle Aquitaine ont participé à un séminaire afin de comprendre les enjeux de la candidature et les résultats de l'analyse initiale après l'envoi des documents du site candidat. Le séminaire a réuni plus de 100 sites européens. Les échanges étaient dirigés par des experts en histoire de l'art, communication ayant participé à des projets patrimoines avec l'Unesco.

Nous avons établi que notre force en tant que réseau réside dans la position unique de Cluny :

- \* Cluny fait partie de chemins de pèlerinage
- \* Cluny n'appartenait pas aux nobles, aux rois, à Rome ...
- \* Cluny est différent des autres ordres religieux, c'est un réseau international centralisé 1<sup>er</sup> réseau religieux pendant 3 siècles d'hégémonie sous la direction d'un abbé
- \* Acteur de la construction de la culture européenne : arts, architecture, politique, économie...

Tous ces points forts démontrent : La Valeur Exceptionnelle Universelle (VUE) de Cluny

La démarche de la fédération est basée sur l'analyse de 2 des critères de la Charte Unesco

- I) Témoigner d'un échange considérable de valeurs humaines, pendant une période spécifique ou dans une aire culturelle spécifique du monde, dans les domaines de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de l'urbanisme ou de la création de paysages.
- II) Être directement ou indirectement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle.

Les travaux ont amené une proposition de reformulation du titre :

« **L'abbaye de Cluny et le réseau des lieux clunisiens** » à la place de :

« Cluny et les sites clunisiens ».

Justification de l'inscription : Il y a des lieux clunisiens (ensemble des anciennes possessions de Cluny, plus de 2500 en Europe) et des sites qui sont adhérents de la FESC (environ 260).

Le choix sera fait lors de l'assemblée générale de la Fédération le jeudi 29 juin à Payerne en Suisse.

Les 108 sites actuellement candidats ont été classés en 2 groupes :

- \* Constitutifs (ils remplissent tous les critères)
- \* Associés (ils participent aux actions et contribuent au rayonnement de la fédération)

Le site de Mouchan est dit « associé » après cette première étude. Il ne satisfait pas complètement aux critères requis. Il manque entre autres des preuves historiques car la période pendant laquelle le prieuré de Mouchan fut lié à Cluny est troublée (guerres, destructions). De nombreux documents ne nous sont pas parvenus. Nous ne garantissons pas toutes les obligations en matière de gestion et de protection du site pour l'avenir. Il en est de même pour les autres sites du comité territorial Nouvelle Aquitaine Occitanie.

Nous devons continuer à travailler ensemble pour la promotion de nos sites clunisiens dans le cadre d'une candidature au patrimoine mondial. L'édifice est plus qu'un monument historique, il fait parti de notre cadre de vie. Il nous appartient de le faire vivre et de le préserver.

Nous sommes au début de l'aventure.

## La fibre dans notre commune



Le déploiement de la fibre se poursuit sur notre commune. Après le village, c'est au tour de Dunau, las Baillargues, Ramounet, puis le Blanquet et le secteur de Bidot. Dès l'automne tous les foyers seront éligibles à la fibre, sans exception.

Vous choisissez librement votre opérateur qui va raccorder votre logement jusqu'au réseau de Gers Fibre et brancher la nouvelle Box. Tout ce travail se déroule sur votre terrain privé et à l'intérieur de votre habitation.

Vérifier votre situation sur la carte d'éligibilité <https://eligibilite-thd.fr/cartographie/GERS>.

### Communauté de Communes de la Ténarèze

#### PROGRAMME VOIRIE 2023



Charge transférée par la commune vers la CCT **26 910,00€**

VOIES COMMUNALES	COÛTS
N° 302 (de la bascule vers Valence s/Baïse) 2,560 km	61 568,23 €
N° 303 (vers le Bourdas) 425 m	10 727,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>72 296,03 €</b>

### Dépôt des déchets verts

Nous avons constaté à plusieurs reprises un incivisme flagrant, où des personnes font des dépôts sauvages d'ordures diverses au dépôt communal des déchets verts. Nous leur signalons, s'ils ne le savent pas encore qu'ils peuvent se rendre dans une des déchetteries gratuites pour les particuliers situées à Valence, Condom, Montréal.

Les contrevenants ont été rappelés à l'ordre, nous espérons qu'ils auront compris que cet acte peut être puni d'une sévère amende.

Seuls les déchets verts provenant de la tonte, de l'élagage d'arbres ou bien de haies d'ornement peuvent y être déposés, après en avoir fait la demande à notre agent technique ou à un élu. Désormais tout dépôt sauvage sera sanctionné. Le site sera équipé d'une vidéo surveillance.

### AGENDA

**Repas Fête nationale :**  
jeudi 13 juillet 2023, 19h30  
sous les platanes de la salle polyvalente

**Randonnée en soirée :**  
organisée par le Bercail mouchanais le vendredi 21 juillet 2023. RDV à 19h sur la place

**Journées du Patrimoine :**  
16 et 17 septembre 2023

**Concert organisé par Artiga**  
Dimanche 24 septembre, 15h  
avec « Qu'em ço qui em »,  
chœur d'hommes qui interpréteront des chants pyrénéens dans l'église de Mouchan.

### Centre d'Intervention et de Secours de Gondrin

Remise de galon de sergent à Nicolas St Avit. Le conseil municipal adresse toutes ses félicitations pour son engagement bénévole et citoyen



### Nuisances sonores animales

Les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, qu'ils surviennent la nuit comme le jour. L'aboiement de chien n'est pas en principe interdit.

Le maître du chien n'est souvent pas conscient de la gêne occasionnée par son animal. Il vaut mieux dans un premier temps prendre contact avec le propriétaire du chien et essayer de régler le problème à l'amiable.

D'après le ministère de la Santé :

- En journée, entre 7h et 22h, le bruit ne doit pas dépasser plus de 5 décibels
- La nuit, entre 22h et 7h du matin, le bruit ne doit pas dépasser plus de 3 décibels.

PANNEAUPOCKET

Depuis un téléphone ou une tablette

- 1 Recherchez PanneauPocket sur [AppStore](#), [PlayStore](#) ou [AppGallery](#) et téléchargez l'application gratuitement
- 2 Ouvrez PanneauPocket et recherchez votre collectivité ou son code postal et cliquez sur le à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

### Etat civil

#### Naissances

Jules Mayor Planté le 5 mars  
Cloé Bresson le 11 juin

#### Décès

Jean Laberenne le 22 février  
Ricieri Fasolo le 13 mars  
Lilian Abadie le 19 avril

#### Une pensée pour

Denise Vervalle la maman de  
Roseline Bidan

### Tarifs communaux

#### location de la salle polyvalente

Suite à la hausse des prix de l'électricité, du gaz et du fioul, par décision du conseil municipal il n'y aura pas de location de la salle polyvalente du **1<sup>er</sup> novembre au 31 mars** sauf pour les associations

Catégorie 1 : Gratuité pour les associations mouchanaises

Catégorie 2 : locataires et propriétaires de Mouchan : 120€ 1 fois par an et par foyer avec cuisine

Catégorie 3 : personnes ou associations ni domiciliées ni propriétaires à Mouchan

1 journée sans cuisine 150€ x nombre de jours de location

1 journée avec cuisine : 280€

2 journées avec cuisine ou week-end prolongé (4jours maximum) : 420€

À partir de 5 journées avec cuisine : 420€ + 280€ par journée supplémentaire

### PLUVIOMETRIE

Janvier à Mai 2023



	janvier	février	mars	avril	mai
2021	109	47	16	38	107
2022	68	28	39,5	73	18
2023	127.5	21	87.5	93	91

Soirée festive à l'occasion de la Fête nationale

# INVITATION



Monsieur le maire de Mouchan et son conseil municipal vous invitent à partager les traditionnelles festivités à l'occasion de la Fête nationale.

Rendez vous sous les platanes de la salle polyvalente

**Jeudi 13 Juillet** à partir de **19h30**

## Sites clunisiens à découvrir

### Dans le Gers

Prieuré de SAINT MONT

### Dans le Lot et Garonne :

Eglise de LAPLUME

Prieuré de MOIRAX

Prieuré de LAYRAC

Bourg de SERIGNAC SUR GARONNE

Abbaye de SAINT MAURIN

### Dans le Tarn et Garonne

Prieuré de Moissac

## L'été arrive, sortez découvrir les sites autour de chez vous.

Cette année encore, l'église de Mouchan sera ouverte à la visite durant 2 mois.

Horaires : **du mercredi au dimanche de 15H à 19h.**

Visite gratuite libre ou accompagnée

